



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

6

JANV. 2022

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DOSSIER
P.4 à 9



agglo-bourgesplus.fr



Traduction
du dossier
en FALC p.9

UNE NOUVELLE DÉNOMINATION POUR LE PÔLE COMMERCIAL ET TERTIAIRE DE LA CHANCELLERIE : PÔLE TERTIAIRE LIBÉRATION

Irène Félix, Présidente de Bourges Plus, Yann Galut, Vice-président en charge du développement économique, Catherine Pallot, présidente de la Mission locale et les élus communautaires ont dévoilé la nouvelle identité du pôle tertiaire et commercial de la Chancellerie :

« *Pôle tertiaire Libération* ».

Il est aujourd'hui occupé à 90% avec la Mission locale, BGE, le SIVY, UGECAM Centre, le cabinet d'infirmiers Duarte/Guérin, l'UFCV, l'INFREP et le Téléthon.

Il reste une surface disponible avec un plateau de 200 m² au 1^{er} étage.

CONTACT : Valentin Gordet
Responsable de l'accompagnement des Entreprises
Direction du développement économique
02 46 08 10 67 • 06 03 94 17 17



PROJET DE
**TERRI-
TOIRE**
BOURGES PLUS

UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE PROJET DE TERRITOIRE DE BOURGES PLUS

L'agglomération Bourges a désormais une identité visuelle spécifique pour son projet de territoire. Cette identité sera déclinée graphiquement en fonction des projets portés par l'agglomération.

L'AGGLOMÉRATION ENGAGÉE DANS LA CANDIDATURE DE BOURGES CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028

La culture joue un rôle pivot pour animer et structurer le territoire, c'est pourquoi l'agglomération a fait le choix de soutenir dès le départ la candidature de Bourges capitale européenne de la culture 2028.

Lors du Conseil communautaire du 2 décembre dernier, les élus de l'agglomération ont approuvé les statuts de l'association « *Bourges Centre-Val de Loire 2028 Capitale Européenne de la culture* ».

L'agglomération apportera un soutien financier à l'association.

Le projet offre à Bourges et son agglomération l'opportunité d'interpeller citoyens, artistes et décideurs sur le modèle métropolitain développé depuis un demi-siècle et de s'inscrire à nouveau, en complicité avec les villes moyennes européennes, parmi les territoires moteurs de la culture.

ACTUS
ACTUS
ACTUS

EDITO



En 2022, Bourges Plus inaugure « les rendez-vous de l'eau ».

Les « rendez-vous de l'eau » prendront différentes formes : des appels à participation des habitants, des expositions, des conférences, des colloques pour les techniciens, des visites de terrain.

Les deux premiers « rendez-vous de l'eau » sont lancés.

La « grande collecte des images de l'eau » est en cours : nous vous invitons à déposer, dans la mairie de votre commune ou à Bourges Plus, une image (photo, article, dessin) évoquant pour vous l'eau. Ces contributions nous permettront de mieux connaître vos préoccupations et de mieux y répondre. Merci par avance pour votre participation !
rendezvousdeleau@agglo-bourgesplus.fr

Le second rendez-vous peut déjà être inscrit dans vos agendas : le 29 mars, à l'Auditorium, Jean Jouzel, climatologue, viendra nous parler des relations entre eau et dérèglement climatique.

L'objectif des « rendez-vous » est simple : qu'au fil des mois et au fil des ans, nous devenions, individuellement et collectivement plus savants, plus pertinents et plus efficaces pour protéger l'eau.

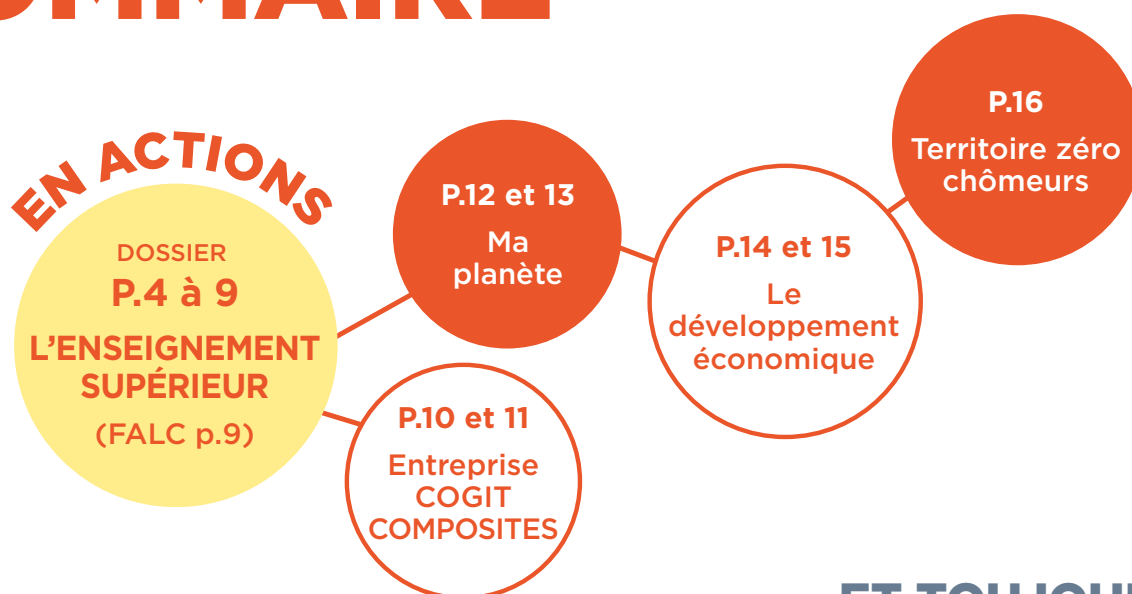
Au nom de l'ensemble des élus communautaires, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Irène Félix.

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE



EN COM'1 | # 6
Le mag' de Bourges Plus | Janvier 2022

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost / Lucas Favre • Photos : Lydia Descoux / Bourges Plus • Conception / Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard / Justine Chataigner • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Léonce Deprez • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

- P.17** Restons connectés
- P.18** Comment ça marche ?
- P.19** Temps forts



EN ACTIONS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BOURGES PLUS, PARTENAIRE DES ÉTUDIANTS



4727 étudiants
à Bourges



24 établissements
d'enseignement
supérieur



Photo réalisée avant la pandémie.

L'agglomération Bourges Plus développe son campus universitaire pour accueillir encore plus d'étudiants. Le développement de l'INSA Val de Loire, la création de nouveaux locaux pour l'ECEMA, ou encore la nouvelle licence Accès Santé...

Au-delà du site Lahitolle, l'enseignement supérieur prend toute sa place sur l'ensemble du territoire. Zoom sur les formations post-bac.

L'agglomération de Bourges Plus cultive avec soin son dynamisme, sa douceur de vivre et multiplie les actions en direction des jeunes qui choisissent son territoire pour étudier. L'enseignement supérieur s'inscrit pleinement dans le territoire de Bourges Plus avec notamment le développement du site Lahitolle mais également le renforcement des établissements et filières historiques. Aujourd'hui, **4727 étudiants*** (5189 dans le Cher) se répartissent entre **Bac+2, Licence Bac+3 et Master Bac+5, Ingénieurs et plus**. On les retrouve dans **les lycées** (classes préparatoires, Brevet de Technicien Supérieur), **l'Institut Universitaire de Technologie, la Faculté de Droit, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, l'ENSA** (École nationale supérieure d'art) de Bourges, **l'Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire (INSA)**... Le territoire présente également la particularité d'offrir un panel de formations en alternance mais également à distance. Enfin, l'offre de formations dans le public comme dans le privé y est de plus en plus diversifiée.

*effectif sur Bourges en 2021-2022

RÉUSSIR À BOURGES

**3^E VILLE UNIVERSITAIRE
DE LA RÉGION CENTRE,
Bourges veut ancrer les jeunes
sur son territoire.**

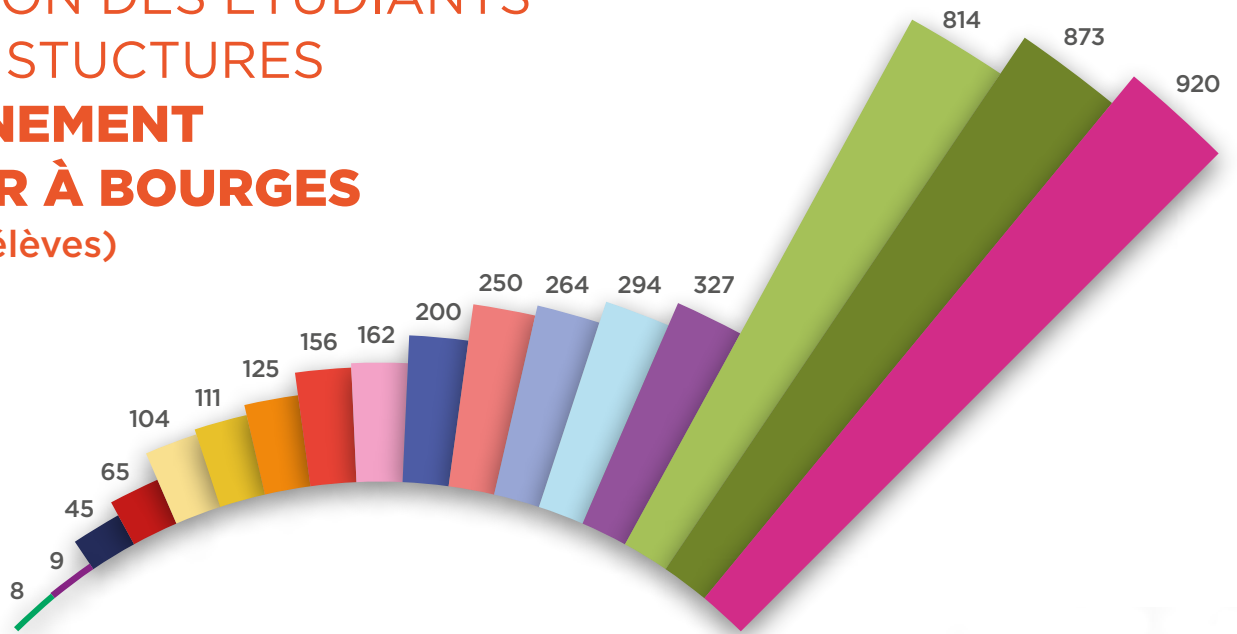
**La démarche vise à répondre
aux besoins des entreprises locales
en adaptant les formations.**

**Nos jeunes ainsi formés
trouveront plus facilement
du travail sur le territoire
de l'agglomération.**

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DANS LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À BOURGES

(en nombre d'élèves)

TOTAL EFFECTIFS
Enseignement
Supérieur à Bourges :
4727



■ GRETA

■ CREPS

■ Collégium sciences et techniques (COST)

■ Ecole européenne de management (ECEMA)

■ Ecoles de formation supérieure consulaires : CFSA HUBERT CURIEN

■ CFA Pharmacie

■ Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

■ INSPE

■ ECOLES DE FORMATION SUPERIEURE CONSULAIRES: Ecole supérieure des techniques appliquées de la communication (ESTACOM)

■ Ecole Nationale Supérieure des Arts (ENSA)

■ IFA

■ CNAM

■ IFSI : Institut de formation en soins infirmiers

■ Faculté de Droit

■ Institut National des Sciences Appliquées (INSA)

■ BTS + Prépas (lycées)

■ Institut Universitaire de Technologie (IUT)



UN CAMPUS UNIVERSITAIRE : LAHITOLLE

Depuis 2009, l'agglomération Bourges Plus a engagé un profond réaménagement du site Lahitolle. Auparavant occupé par des établissements militaires, **ce site présente une surface de 20 ha.**

Situé en plein cœur de Bourges, ce pôle **« Innovation - Prévention des risques »** s'appuie sur des savoir-faire locaux dans des domaines économiques en forte croissance. **Le travail collaboratif entre laboratoires de recherche, établissements d'enseignement supérieur, centres techniques et entreprises** sur place, permet de promouvoir, stimuler et développer l'innovation auprès des PME.

Avec la présence de plusieurs structures universitaires telles que **la faculté de droit, l'INSA ou encore l'INSPE**, cet ancien site industriel prend peu à peu des allures de vrai campus universitaire.



ZOOM SUR...



NOUVEAU : DEUX LICENCES « ACCÈS SANTÉ » À BOURGES !

En France, deux voies d'accès sont proposées depuis la rentrée 2021 aux candidats pour rejoindre des études de santé intitulées « **médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie** » (MMOPK).

- Un « **parcours spécifique accès santé** » ou PASS est la première voie d'accès aux études de santé
- Une licence avec option « **accès santé** » ou LAS (voie recommandée pour celles et ceux qui ne sont pas encore certains de vouloir suivre des études de santé ou qui préfèrent conserver une forme de polyvalence)

A l'issue de la première année LAS, l'étudiant peut candidater au concours dans 1 ou 2 filières de MMOPK. Il est également possible de se présenter au concours tout au long du cursus LAS, dans la limite de 2 candidatures.

A Bourges, 2 LAS sont ouvertes aux étudiants :

- **LAS Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)**
(26 étudiants inscrits pour l'année 2021/2022)
- **LAS Droit**
(10 étudiants inscrits pour l'année 2021/2022)

 Plus d'informations :

www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion/orientation/acces-aux-etudes-de-sante



L'ARSENAL RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

En 2021, pour répondre à l'augmentation des effectifs étudiants de l'INSA Val de Loire, le site Lahitolle a vu la construction d'une nouvelle résidence étudiante de **108 logements de 18 à 21 m²**.

Implantée en plein coeur de Lahitolle, à proximité immédiate des structures universitaires, ce bâtiment se compose d'un rez-de-chaussée et de 4 étages. Les étudiants se sont installés dès le 23 août dernier.

LA CLASSE PRÉPARATOIRE ARTISTIQUE (CPES-CAAP) LYCÉE ALAIN-FOURNIER



C'est une **formation publique en un an** de l'Éducation nationale, qui accompagne et conseille des étudiants dans leurs choix d'orientations artistiques. Elle prépare ceux-ci aux exigences spécifiques **des examens des épreuves d'entrée des écoles supérieures d'art, des écoles d'architecture, des formations supérieures de l'image, des formations du patrimoine, ainsi qu'aux cursus universitaires en Histoire de l'art (L2) ou en Arts plastiques.**

En étroite liaison avec un tissu local de formations artistiques du supérieur (**École nationale supérieure d'art de Bourges, département Histoire de l'art de l'université François Rabelais de Tours**) et les structures et acteurs culturels de la ville de Bourges (**Maison de la culture, Antre Peaux, etc.**), la CPES-CAAP s'appuie sur cette dimension partenariale pour proposer des rencontres avec des artistes, des enseignants de l'Ensa, des professionnels de l'art, qui viendront construire, soutenir et valider le projet artistique personnel de chaque étudiant.

POLE DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES DE BOURGES :

Le pôle de formations sanitaires et sociales regroupe quatre organismes de formations dispensant des formations de divers niveaux. Toutes ne relèvent pas de l'enseignement supérieur mais toutes préparent à des métiers extrêmement demandés sur le territoire.

- **L'IRFSS (Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale)** forme à Bourges des infirmiers et des infirmières, des auxiliaires puériculture à partir de juillet 2022 (niveau IV - Bac).
- **L'IFAS (Institut de Formation d'Aide-Soignant(e))** qui dépend du groupement hospitalier de territoire du Cher (hôpitaux de Bourges, Vierzon et Saint Amand Montrond) forme des aides-soignants. Le nombre de places a fortement augmenté depuis quelques années pour répondre aux besoins des établissements.
- **L'ERTS d'Orléans (école Régionale du Travail Social)**, dans son antenne de Bourges propose des formations Accompagnants Educatifs et Social (AES), Moniteur Educateur (ME), Assistant de Soins en Gériatrie (ASG), Surveillant de Nuit / Maître de Maison, mais propose également des ateliers de sensibilisation des Aidants Familiaux SEP, Parkinson, Alzheimer, des formations Maître d'Apprentissage et des bilans de compétences et accompagnements VAE.
- **Le CFA pharmacie (centre de formation des apprentis(e)s)** pour des formations en apprentissage de préparateur en pharmacie (obtention d'un brevet Professionnel)



IUT LICENCE ROBOTIQUE

Le réseau des Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.) se réinvente ; il déploie depuis septembre 2021, le **Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.)**. Ce nouveau diplôme de Licence Professionnelle en 3 ans repose sur l'approche par compétences et transforme les pratiques pédagogiques dans les I.U.T. en s'appuyant sur des pédagogies innovantes et des contenus adaptés aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

L'I.U.T. de Bourges propose **6 spécialités de B.U.T. : Gestion-Management ; Carrières Sociales ; Mécanique Productive ; Logistique Industrielle ; Mesures Physiques et Génie Civil ;** majoritairement ouvertes à l'alternance. A partir de juin 2022, **une plateforme robotique* comprenant une dizaine de robots sera disponible au sein de l'I.U.T. de Bourges.** Celle-ci sera ouverte aux formations universitaires, à la recherche mais également aux acteurs socio-économiques du territoire pour les accompagner dans leur développement vers l'industrie du futur.

* Avec le soutien financier de la Région (Territoire d'Industrie), du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'université d'Orléans et des collectivités.

QUESTIONS À ...



Patrick Barnier

Vice-président de la communauté d'agglomération

« Enseignement Supérieur, recherche et transferts de technologies »

Quelle est la politique de l'agglomération en matière d'enseignement supérieur ?

« L'enseignement supérieur et la recherche constituent un enjeu stratégique majeur pour le développement de notre agglomération et Bourges Plus a l'ambition de conforter sa position de 3^e ville universitaire de la région avec près de 5000 étudiants.

Bourges Plus apporte un soutien déterminant aux projets de développement de l'enseignement supérieur aux côtés de l'Etat et des autres collectivités. Nous allons continuer à soutenir le développement de l'INSA et construire un gymnase pour ses étudiants qui sera également accessible à tous les autres étudiants de l'agglomération. Nous allons accompagner la Chambre de Commerce et d'Industrie en soutenant l'installation des écoles qu'elle pilote (l'ESTACOM et Hubert Curien) sur le Campus Lahitolle.

Notre priorité est également la rénovation des locaux de l'ENSA afin de permettre à la seule école nationale d'art de la région de disposer dans notre centre historique de locaux sécurisés et propices à l'enseignement de l'art et à la création. »

Quelles sont les pistes envisagées pour faire évoluer l'offre sur le territoire de l'agglomération ?

« Bourges Plus est très proactif pour susciter ou accompagner tous les projets qui pourraient voir le jour dans notre agglomération afin de répondre aux besoins des entreprises et aux attentes des jeunes de notre territoire.

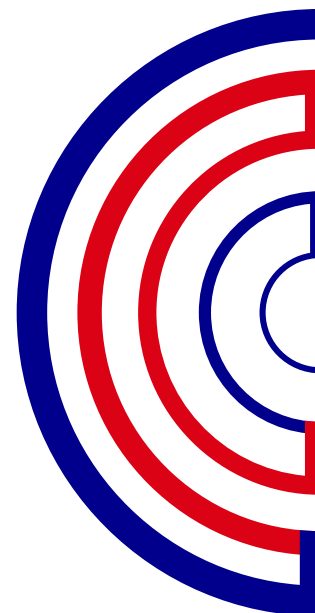
La poursuite de l'aménagement et de l'embellissement du campus Lahitolle offre de véritables opportunités d'accueil dans les meilleures conditions de nouvelles formations au sein de cet écosystème en plein développement. »

LE CAMPUS CONNECTÉ

C'est un service de proximité d'enseignement supérieur qui s'adresse à ceux qui souhaitent entreprendre des études post-bac mais ne peuvent se déplacer pour des raisons sociales, économiques ou familiales. Les étudiants inscrits sur des parcours « à distance » universitaires (répertoriés sur le site de la Fédération Interuniversitaire d'Etudes à Distance) ou des BTS (CNED) sont accueillis dans les locaux de Bourges Plus sur le site de Lahitolle au sein de la salle d'armes dans une salle équipée d'ordinateurs.

i Plus d'informations :

Direction de l'enseignement supérieur :
02 46 08 10 60 • campus.connecte@agglo-bourgesplus.fr



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À BOURGES, C'EST...

Institut Universitaire de Technologie (IUT)

02 48 23 82 42
www.univ-orleans.fr/iut-bourges

UFR CoST Sciences et Techniques

02 48 27 27 34
www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/formation/site-de-bourges

Faculté de Droit

02 48 27 27 59
www.univ-orleans.fr/fr/deg/decouvrir-0/etudier-bourges

Institut National Supérieur Du Professorat et de l'Éducation (INSPE)

02 48 20 40 45
www.univ-orleans.fr/fr/inspe/bourges

Institut National des Sciences Appliquées (INSA)

02 48 48 40 00
www.insa-centrevaldeloire.fr

Ecoles de formation supérieure consulaires :

CFSA Hubert Curien

02 48 67 55 51
www.ecole-curien.fr/

Ecole supérieure des techniques appliquées de la communication (ESTACOM)

02 48 67 55 51
www.estacom.fr

Ecole européenne de management (ECEMA)

02 18 81 01 78
bourges@ecema.fr

Ecole Nationale Supérieure d'Art (ENSA)

02 48 69 78 79
www.ensa-bourges.fr

L'IRFSS Centre-Val de Loire - Soins infirmiers, auxiliaire de puériculture (IRFSS Croix-Rouge)

02 48 24 16 77
<https://irfss-centre.croix-rouge.fr/L-IRFSS-Centre-Val-de-Loire>

CFA Pharmacie

02 48 65 60 87
www.cfapharmacie.com

L'Institut de Formation d'Aide-Soignant(e) (IFAS)

02 48 68 45 20
www.ch-bourges.fr/le-ch-jacques-coeur/nos-sites/lifas/

ERTS - Ecole régionale du travail social Antenne de Bourges

02 48 27 93 40
<https://www.erts-olivet.org/infos-pratiques/site-de-bourges/>

IFA BOURGES Centre de Formation

02 48 23 53 73
www.cfa-bourges.fr

Lycée Marguerite de Navarre

02 48 67 81 40
www.m2navarre.net/

Lycée P.E. Martin

02 48 48 13 93
www.lyceepem.fr

Lycée Jacques Cœur

02 48 67 83 00
www.lycee-jacques-coeur.fr/

Lycée Agricole - Le Subdray

02 48 69 74 60
www.bourges.educagri.fr

Lycée Sainte Marie

02 48 50 96 73
www.ies-esbc.fr

Lycée Saint Jean-Baptiste de la Salle

02 48 27 15 15
www.lasalle-bourges.net

Lycée Alain-Fournier

02 48 23 11 88
<http://lyc-fournier-bourges.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

02 18 69 18 30
www.cnam-centre.fr

GRETA du CHER

02 48 20 45 94
[www.gretaberry@ac-orleans-tours.fr](mailto:gretaberry@ac-orleans-tours.fr)

CREPS

02 48 48 01 44
www.creps-cvl.fr/



Retrouver toutes les formations détaillées sur le site de Bourges Plus dans la rubrique enseignement et formations :

www.agglo-bourgesplus.fr/

Enseignement supérieur Bourges Plus et les étudiants

Bourges Plus développe son campus universitaire.
Le campus universitaire est l'ensemble des bâtiments utilisés par les étudiants.

Depuis 2009 Bourges Plus a transformé le site Lahitolle en campus.
Une nouvelle résidence étudiante a été construite en 2021.
Ce lieu est situé au centre de Bourges.

Bourges veut accueillir encore plus de jeunes pour étudier.

Bourges est la troisième ville universitaire de la région Centre.

Bourges veut pouvoir donner du travail aux étudiants.

Aujourd'hui les étudiants sont répartis dans :

- les lycées
- l'Institut Universitaire de Technologie (IUT)
- la Faculté de Droit
- L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
- L'Ecole Nationale Supérieure d'Art (ENSA)
- l'Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire (INSA)
-

Certaines formations peuvent se faire en alternance et à distance.
L'alternance c'est à la fois être chez un employeur et être en formation.
La formation à distance permet d'étudier chez soi.

Plusieurs écoles de formations existent à Bourges.

Ces formations permettent d'étudier dans différents domaines comme par exemple :

- les arts,
- la santé,
- les sciences
- les activités physiques et sportives
-

Bourges veut adapter ses formations pour répondre aux besoins des entreprises.

**Bouges Plus donne plus de précisions dans la rubrique
enseignement et formations : <http://www.agglo-bourgesplus.fr/>**





ENTREPRENDRE

COGIT COMPOSITES, L'EXPERTISE À TAILLE HUMAINE

COGIT COMPOSITES CONÇOIT ET DÉVELOPPE DES PIÈCES TECHNIQUES POUR L'AÉRONAUTIQUE, LA DÉFENSE, L'INDUSTRIE, L'ÉNERGIE OU ENCORE L'AUTOMOBILE. UNE SOCIÉTÉ À TAILLE HUMAINE, RÉFÉRENTE DANS SON DOMAINE.



Cogit Composites ?! Cogit pour « matière grise », Composites, pour matériaux composites. Basée à Saint-Germain-du-Puy, l'entreprise, fondée en 2005 par Christophe Roua, est spécialisée dans la conception, l'expérimentation et le développement de pièces innovantes en matériaux composites. Petit rappel pour les non initiés, un composite est un assemblage d'au moins deux matériaux dont le résultat obtenu possède des propriétés plus performantes que les matériaux initiaux (légèreté, rigidité à un effort, solidité...). Ainsi, retrouve-t-on le composite sur les pales d'éolienne, les coques de

bateau, les skis ou encore, les ailes d'avion.

Parmi les donneurs d'ordre de Cogit Composites, on retrouve, bien sûr, des sociétés et multinationales de l'Industrie, de l'Automobile, de la Défense, avec une majorité de « clients » issus du monde de l'Aéronautique (Airbus, Dassault, Safran).

Et depuis maintenant dix-sept ans, grâce à une expertise et un savoir-faire hors pairs, la PME indépendante s'est construite une solide réputation auprès des grands groupes français et européens (Italiens, Allemands...)



LES DATES CLÉS

2005 : création de l'entreprise Cogit Composites, à Saint-Germain-du-Puy

2008 : obtention de l'agrément Crédit Impôt Recherche

MARS 2019 : lancement de la start up Pita

2020 : lauréat du Plan de Relance Aéro gouvernemental initié par le Ministère de l'Industrie et lancement du programme COGIT FACTORY 2022

LAURÉATE DU PLAN DE RELANCE AÉRONAUTIQUE

Face à la baisse d'activité liée au COVID 19, Cogit Composites décide de s'engager sur une voie nouvelle, avec le lancement de son programme COGIT FACTORY 2022. En juillet 2020, l'entreprise postule au Plan de Relance Aéro gouvernemental (*) du Ministère de l'Industrie. Son dossier est retenu avec, à la clé, une subvention de 80 % sur un investissement d'un million d'euros. Le projet consiste en la modernisation de l'outil de travail, le développement de nouveaux composites soumis à des crash-tests et l'impression 3D de composites et plastique haute performance pour l'aéronautique, mais aussi le spatial et le médical.

(*) - dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)

L'ÉQUIPE DE COGIT COMPOSITES



2 doctorants thésards

1 docteur en matériaux et recherche

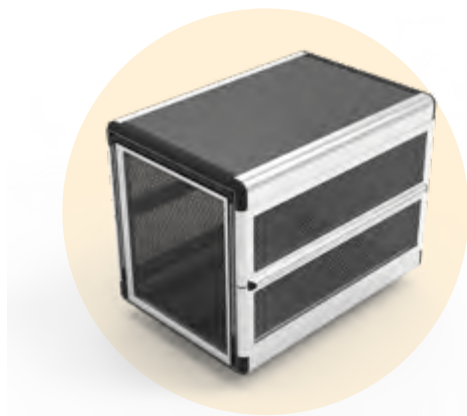


3 ingénieurs / concepteurs

1 ingénieur directeur



1 alternante ESTACOM pour le volet marketing et développement



PITA, LA PETITE EN DEVENIR

Elle « couve » depuis 2019 au sein de Cogit Composites. La start up PITA (Pet* In The Air) est l'exemple parfait de l'entreprise dont on se demande pourquoi on n'y a pas pensé plus tôt ! Pour la petite histoire, en 2017, 7 experts de l'industrie aéronautique – dont Christophe Roua – se réunissent pour des sessions d'« open innovation ». De ces cerveaux naît l'idée d'une caisse connectée pour animaux, alliant sécurité et confort pour leur transport. Cet habitacle « intelligent » ainsi que ses services permettrait au chat ou au chien de voyager en « première classe », grâce à un concept innovant. La caisse est sécurisée (armature robuste en aluminium et matériaux composites), géolocalisée, confortable (isolation thermique et phonique). Elle est également pliable, ergonomique, et bien sûr, connectée afin que le maître puisse interagir et connaître les conditions de voyage de son animal. Christophe Roua, le président de PITA et ses associés, ont déposé plusieurs brevets de leur invention et finalisent le premier prototype, dans l'espoir d'un financement et d'un lancement sur le marché. La caisse « intelligente » sera présentée, en mars prochain, au salon professionnel de l'animal de compagnie, Expozoo, porte de Versailles.

PITA a reçu le soutien BPI France (banque publique d'investissement) via une Bourse French Tech en 2019.

(*) animal de compagnie

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cogit-composites.com • www.petintheair.com
christophe.roua@cogit-composites.com



Christophe ROUA,

fondateur et directeur
de Cogit Composites

Pouvez-vous, brièvement, décrire votre activité ?

« Notre travail consiste à imaginer des pièces en composite, selon le cahier des charges de nos donneurs d'ordre comme par exemple, un siège d'hélicoptère, des pales d'éolienne... Notre activité se décompose en quatre pôles, la partie innovation avec la recherche des solutions technologiques les plus adéquates aux besoins du client, la partie ingénierie, notre laboratoire spécialisé dans la maîtrise des procédés de mise en œuvre des composites et enfin, la partie production et fabrication de prototypes et petites séries en composites. Nous pouvons ainsi fabriquer de 10 à 1 000 pièces par an. »

Depuis 17 ans, Cogit Composites a assis sa réputation et est reconnue pour son expertise.

« Le fait d'être une entreprise à taille humaine avec une équipe pluridisciplinaire permet un véritable travail collaboratif et de « cogitation ». Nous avons aussi su développer des liens interentreprises localement et à l'extérieur, ou encore avec des entités comme Aérocentre, à Châteauroux, le Pôle d'Excellence Régional missionné pour développer et pérenniser la filière aéronautique en région Centre-Val de Loire. »

Comment voyez vous la suite ?

« L'objectif à court terme est d'intégrer des projets de recherche collaboratifs nationaux et européens afin de maturer nos innovations auprès des donneurs d'ordre référents de l'aéronautique, du spatial, de la défense et du médical. L'objectif, à moyen terme, est de devenir un acteur de pointe dans l'impression 3D de polymères et de composites, associant une ingénierie avancée. Au sein de l'entreprise, nous allons également procéder à un réaménagement des locaux avec l'installation d'une mezzanine de 70 m² pour de nouveaux bureaux, cet ajout portera la surface utile à 700m² Enfin, nous souhaitons étoffer l'équipe et son expertise puisque nous recherchons un ingénieur/technicien en conception de produits innovants ainsi qu'un ingénieur en informatique et robotique industrielle.... Les candidatures sont les bienvenues ! »

RÉNOVATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DES DANJONS

Le parc d'activités des DANJONS fait partie des plus anciennes « zones industrielles » ainsi qu'elles étaient dénommées à l'époque de sa création. Il est devenu vétuste et par voie de conséquence, moins attractif.

Afin de lui redonner une meilleure image, la communauté d'Agglomération a engagé une **étude approfondie en associant les acteurs de la zone**, en particulier pour déterminer leurs besoins.

Cette étude, relancée en 2020/2021, aboutit désormais sur une phase travaux.

Aménagement cyclable et liaison douce

Parmi les grands axes d'amélioration figurent la création d'aménagements cyclables sur la voie principale et surtout la **création d'une liaison douce entre la rocade verte et le cœur de la zone**. Les trottoirs sont par ailleurs repensés pour, à la fois offrir un meilleur confort, mais aussi permettre une meilleure accessibilité aux piétons y compris ceux à mobilité réduite. Ils sont par ailleurs innovants dans le sens où leur conception permettra d'infiltrer les eaux de pluie. Ils seront en effet constitués d'une structure drainante et revêtus d'enrobés clairs, également drainants.

L'éclairage public modernisé

La zone actuellement exclusivement minérale sera également agrémentée d'arbres d'alignement et de zones plantées. Par ailleurs, l'éclairage public d'un autre âge sera entièrement modernisé, **équipé de LED et modulable selon les horaires de la nuit**, voire selon les besoins spécifiques ponctuels des entreprises.

La voirie est également pensée pour que chaque véhicule, qu'il soit poids-lourd, automobile ou deux-roues y trouve sa place et son usage, au service des salariés et utilisateurs de la zone.

Les entreprises sont également invitées à profiter de ces travaux sur l'espace public pour embellir, le cas échéant



leurs sites afin de redonner une image d'ensemble plus agréable.

Après les opérations sur les réseaux aériens et enterrées en 2021, les travaux de voirie débutent en février prochain pour une durée de 12 mois environ.

Ils sont réalisés par les entreprises COLAS et TERIDEAL de BOURGES.

La rénovation des zones d'activités est un choix stratégique de Bourges Plus. Redonner de la valeur aux zones déjà construites, c'est éviter la fuite en avant en matière de consommation de terres !

Contacts : service voirie - 02 48 57 83 21
Service accompagnement des entreprises : 02 46 08 10 67
travaux-danjons@agglo-bourgesplus.fr

BUDGET GLOBAL :
3,6 M€ HT

Subventions attendues :
1 M€ DSIL

(Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

940 000 € CRST

(Contrat Régional de Solidarité Territoriale)

LE COMBLEMENT D'UN FORAGE TROP SENSIBLE AUX POLLUTIONS

Le champ captant de Saint Ursin se situe sur la commune de Bourges, entre les marais de l'Yèvre et l'Hypermarché Carrefour Chaussée de Chappe. **Ce champ captant fournit environ 15%** de l'eau distribuée sur le territoire de l'agglomération (soit environ **1 000 000 m³/an**) et constitue une sécurité d'approvisionnement en cas de problème sur l'un des autres champs captant. Il est constitué de 3 forages de production d'eau potable construits entre 1956 et 1969. Le forage le moins profond est de 17m de profondeur. Il est le plus vulnérable aux pollutions de surface. A cause d'une qualité d'eau instable, notamment sur les paramètres nitrates et pesticides et une problématique de solvants chlorés, son exploitation a été arrêtée en 2004. Il a été conservé jusqu'à lors dans un souci de surveillance de la qualité des eaux.

A la suite de conseils formulés par un hydrogéologue agréé mandaté par le Préfet du Cher, il a été comblé en novembre dernier par l'entreprise Verdipole. Le montant de la prestation du marché s'est élevé à environ **33 000 € HT**.



Parc photovoltaïque de la la Chapelle St Ursin



« LES RENDEZ-VOUS DE L'EAU » PARTICIPEZ !

La Communauté d'Agglomération Bourges Plus lance un **appel à participation autour de la thématique de l'eau**, dans le cadre de l'organisation de rencontres annuelles intitulées : « Les rendez-vous de l'eau ».

Une collecte d'images auprès de la population, sur support physique ou dématérialisé, répondant à l'interpellation « l'eau cela vous dit quoi ? » est actuellement réalisée jusqu'au 10 février.

Vous avez jusqu'au 10 février pour participer en envoyant vos images à :
rendezvousdeleau@aggllo-bourgesplus.fr



En complément un appel à projet artistique est donc lancé, jusqu'au 10 février, afin de se saisir de tout ou partie de cette collecte d'images pour réaliser une installation artistique dans le hall du Conservatoire de Musique de Bourges, à partir du 22 mars 2022.

Dépôt des candidatures :
rendezvousdeleau@aggllo-bourgesplus.fr

Dans le cadre des « Rendez-vous de l'eau », le **grand climatologue, Jean Jouzel, ancien vice-président du GIEC** (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) tiendra **une conférence sur l'eau et le climat, le mardi 29 mars à 20h**, à l'auditorium du Conservatoire de Musique et de Danse, rue Henri Sellier, à Bourges.

2 PARCS PHOTOVOLTAÏQUES À LA CHAPELLE ST UR SIN ET À BOURGES

A La Chapelle Saint Ursin, 19,9 ha de friches localisées à l'intérieur du périmètre d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques, sur lesquelles aucune activité ne pouvait être développée, ont été utilisés pour la réalisation d'un parc photovoltaïque. La puissance de ce dernier est de 21,1 MWc avec une production attendue de 24 397 MWh/an soit l'équivalent de la consommation moyenne de 8 133 foyers. Après une montée en puissance progressive, le parc fonctionne à plein rendement depuis mi-décembre. Des moutons seront prochainement utilisés pour assurer l'entretien du site comme sur la Réserve Naturelle Nationale du Vernouillet qui le jouxte. Un autre parc photovoltaïque de 7 ha est en projet sur des terrains appartenant à la commune sur le site d'une ancienne décharge jouxtant le parc déjà réalisé.

Sur la commune de Bourges, la centrale au sol de l'Aéroport de Bourges, d'une surface de 12,3 ha pour une puissance 10,27 MWc soit 11 727 MWh/an, est composée de 23 880 panneaux solaires et est entrée en fonctionnement également en 2021.



COMPÉTENCE

LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Dans le cadre de sa compétence obligatoire « développement économique », Bourges Plus met en place différents dispositifs et actions pour assurer l'attractivité de son territoire. Quelques exemples.

Pour relever le défi du « Développement économique », Bourges Plus privilégie trois cartes maîtresses : l'aménagement et la requalification des zones d'activités économique et la remise à

disposition des friches urbaines ; l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets ; le développement de l'attractivité du territoire.

1

> L'AMÉNAGEMENT ET LA REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE ET LA REMISE A DISPOSITION DES FRICHES URBAINES

Bourges Plus vise à conforter et amplifier la dynamique de développement pour consolider le poids économique de l'agglomération et des communes notamment en réservant des espaces constructibles pour permettre aux entreprises en place de poursuivre leur développement. Elle développe de nouvelles capacités d'accueil d'activités économiques soit via la requalification de parcs d'activités existants ou la revalorisation de friches économiques et elle offre des sites aptes à accueillir, sur de nouveaux parcs d'activités, des typologies d'activités complémentaires et variées.

• **Terrain labellisé « site industriel clé en main » au Moutet** : Bourges Plus a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à proposition nationale visant à identifier des lieux propices à l'installation des entreprises dans des délais fiables et maîtrisés. Ce site de 47 827 m² immédiatement disponible permet de démarrer plus rapidement la construction d'un site industriel, tout en garantissant un haut niveau de protection de l'environnement. Ce site constitue un argument fort pour convaincre les investisseurs et accélérer la concrétisation des projets industriels en période de relance.

• **La requalification de la zone d'activité des Danjons** (voir rubrique « Ma Planète, page 3)
• Remise à niveau de la voirie des **rues André et Edouard Michelin, André-Charles Boullé et Amédée Bollée à Saint Doulchard.**

• **Requalification en 2021 de la rue des Basses-Chappes à Bourges.**

• En 2022, lancement d'une **étude de diagnostic et de programmation sur la zone d'activité économique Charité-Sancerrois** (Bourges/Saint Germain du Puy).

• Etude en cours pour **l'extension de la ZAC des Breuzes** pour sa partie économique

• **Autour de l'échangeur, des travaux sont programmés** avenue de Belgique et sur Ferdinand Lesseps et une coordination est en cours avec le département pour améliorer la sécurité sur la RD107

• A Mehun-sur-Yèvre, **la rue du Paradis fera aussi peau neuve** en 2022

• Poursuite de la **redynamisation et réhabilitation de l'ancien site industriel de Lahitolle** situé à Bourges. Ce site apparaît aujourd'hui comme un symbole du dynamisme du territoire, mêlant l'enseignement et l'entrepreneuriat. Pour ces raisons, et dans la continuité des travaux entrepris, il a été décidé en 2021 de démarrer la troisième phase sur la ZAC Lahitolle. Elle consistera en la démolition de bâtiments existants à l'ouest de la rue Maurice Roy et permettra, notamment, de libérer du foncier pour un gymnase universitaire.



service accompagnement des entreprises

02 46 08 10 67

2 > LE DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Une visibilité sur les salons professionnels

Bourges Plus développe sa politique de participation aux salons professionnels. En décembre dernier, la collectivité était présente au salon de l'Immobilier d'entreprise à Paris sur le stand Région Centre-Val de Loire. La Direction Développement économique de l'Agglo était également, les 20 et 21 janvier, pour la première fois, au salon du travail et de la mobilité professionnelle pour promouvoir les atouts de l'Agglo. Bourges Plus participe également à tous les événements liés à la défense (Mondial Eurosatory de la Défense).



Le dispositif « Bourges Vie Nouvelle »

Depuis juin 2021, ce dispositif propose un accompagnement personnalisé des nouveaux arrivants ou des familles souhaitant s'installer sur l'Agglo. L'équipe dédiée simplifie l'accueil des futurs habitants. Un coffret d'accueil est disponible pour les chefs d'entreprises/directions de Ressources humaines, en faveur de leurs salariés.

À consulter : le site « Bourges Vie Nouvelle »
www.bourges-vienouvelle.fr

3 > L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET PORTEURS DE PROJETS

La pépinière d'entreprises de Bourges Plus

Cet outil, au service des créateurs d'entreprises et des porteurs de projets, bénéficie d'une proximité avec des étudiants, des salariés, des chercheurs et des industriels. Bourges Plus assure la gestion de l'Incubateur Pépinière Hôtel d'Entreprises (IPHE), avec une offre de service au plus près des besoins des locataires et publics demandeurs.

+ d'info sur

www.agglo-bourgesplus.fr

www.pepiniere-bourgestechnopole.fr



2^e Concours DefStart

Après le succès rencontré en 2021, et ce malgré le contexte sanitaire, le **Concours DefStart est reconduit avec une remise des prix prévue en juin**, lors du salon mondial de la Défense et de la Sécurité terrestre et aéroterrestre. Pour rappel, ce concours, initié par l'accélérateur Défense DefStart, est à destination de tous les porteurs de projets pouvant intéresser l'écosystème de défense. Afin de bénéficier de la subvention, de l'hébergement et de l'accompagnement composant les prix, les lauréats s'engagent à s'installer sur le territoire de l'agglomération Bourges Plus pour une durée d'au moins 3 ans.

À noter : le 2^e concours DefStart est ouvert jusqu'au 26 février 2022. Retirez le dossier de candidature sur www.cid.bourgesplus.fr pour soumettre vos projets innovants !



Yann Galut,

maire de Bourges, 1^{er} vice-président
au Développement économique :

RÉPONDRE AU PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR.

Dans le champ du développement économique, le rôle de l'agglomération de Bourges Plus est à la fois d'accompagner les entreprises dans leur quotidien pour leur développement, pour faire face aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer, pour faciliter de nouvelles installations mais également de préparer l'avenir et d'accompagner les mutations et opportunités qui s'ouvrent pour notre territoire.

Face à la crise COVID, l'agglomération a su répondre présente par la mise en place d'un fonds de soutien qui a permis d'allouer des aides directes à nos entreprises fortement impactées par la pandémie. Ainsi deux plans de relance ont été conduits sur 2020 et 2021 pour une enveloppe d'un million d'euros dont ont bénéficié près de 700 entreprises.

Bourges Plus valorise l'attractivité des communes en particulier pour l'installation de commerces et travaille à leur implantation avec l'intervention de son manager commerce.



«TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEURS» L'AGGLO S'ENGAGE



Et si on n'avait pas tout essayé contre le chômage de longue durée ? Avec la mise en place à terme d'une expérimentation d'un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, l'agglo veut s'engager dans une démarche volontariste pour les personnes privées d'emploi.

Initié au niveau national par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité, le projet « territoires zéro chômeurs de longue durée » s'inscrit dans le cadre des lois du 29 février 2016 et du 14 décembre 2020 visant à résorber le chômage de longue durée.

Les objectifs de cette expérimentation

L'expérimentation a pour objectif de montrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour les financeurs publics, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi. Pour cela, elle vise à développer et financer des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions...

Un projet qui repose sur trois postulats

- > tous les chômeurs de longue durée ont des compétences mobilisables non utilisées
- > le coût du chômage de longue durée peut être utilisé pour créer des emplois
- > il existe des besoins sociaux mal ou pas satisfaits par le marché privé ou les politiques publiques.

Une expérimentation sur le territoire de Bourges

Bourges Plus a candidaté pour mener une expérimentation sur les quartiers au nord de Bourges. L'agglomération mobilise ses partenaires : département, Etat, Pôle emploi, région, associations d'insertion, tissu économique, associations et surtout les demandeurs d'emploi.

Le fonctionnement de l'expérimentation

Pour parvenir à cet objectif, le projet doit s'appuyer sur une dynamique très forte de développement local, piloté par le Comité Local pour l'Emploi (CLE).

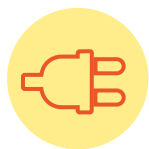
A Bourges, ce comité sera installé fin mars. Les emplois supplémentaires seront produits à partir des compétences et des souhaits des personnes privées d'emplois volontaires, au sein d'Entreprises à But d'Emploi (EBE).



i Info

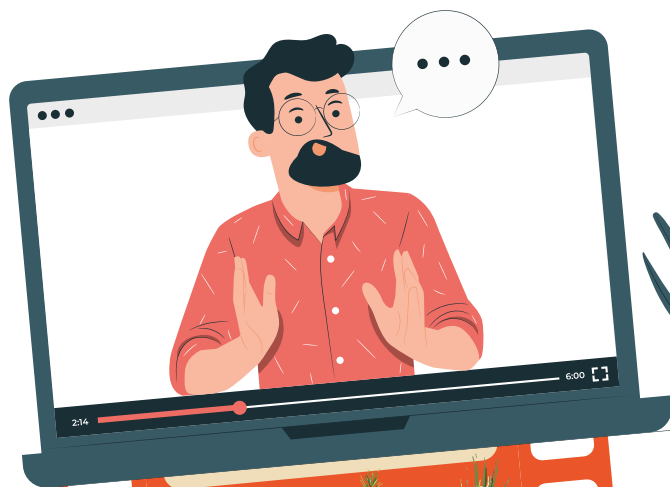
CONTACT

Marie-Laure Subtil
chargée de mission Territoire Zéro Chômeur de Longue durée.
06 15 74 72 58 • marie-laure.subtil@agglo-bourgesplus.fr



RESTONS CONNECTÉS

CONNAISSEZ-VOUS LES TUTOS DE L'AGGLO ?



[www.facebook.com/watch/
bourgesplus/426781282084804/](https://www.facebook.com/watch/bourgesplus/426781282084804/)

Suivez ces petites vidéos pour vous accompagner et vous aider à réaliser les bons gestes pour réduire le volume de nos ordures ménagères.

ÉPISODE 1

5 solutions pour **dire au revoir à son sapin...**

Les fêtes sont terminées mais que faire de son imposant invité.

ÉPISODE 2

Le broyage des végétaux...

Nettoyer son jardin, tailler la haie... cela signifie aussi se débarrasser des végétaux coupés. Pourquoi ne pas opter pour une solution pratique, rapide mais aussi écologique en broyant vos végétaux ?

ÉPISODE 3

Le compostage

Tous les ans, on estime que chacun d'entre nous « jette » 40 kg de déchets de cuisine (restes de repas, épluchures, fruits et légumes abimés, ...) et 20kg de déchets verts (tontes, taille, ...) dans les ordures ménagères alors qu'ils pourraient être compostés et enrichir ainsi le jardin ou les jardinières de chacun. Le compostage est un processus naturel qui permet de valoriser les matières organiques.

ÉPISODE 4

Les couches lavables

1 enfant utilise en moyenne 4 000 couches jetables soit près d'une tonne de déchets produits entre la naissance et 2 ans 1/2.

Les couches lavables, Bourges Plus propose de les essayer avant de les adopter





COMMENT ÇA MARCHE ?

LE MÉDIATEUR TERRITORIAL

Face à un litige avec l'administration, l'usager se sent souvent bien seul alors qu'une aide peut lui être proposée. A l'agglomération, un médiateur répond à toutes vos questions et vous accompagne pour résoudre votre problème.



LE RÔLE DU MÉDIATEUR

Doté par la loi d'une totale indépendance, neutre et impartial, le médiateur territorial a une double mission : gérer les différends entre la collectivité et les usagers (habitants, associations, entreprises) afin d'éviter les recours contentieux mais aussi formuler des propositions de réforme de l'administration ou d'amélioration des pratiques, pour prévenir la répétition de certains litiges d'usage.

POUR QUELS LITIGES ?

Le médiateur territorial ne peut régler que les litiges liés aux domaines de compétences de l'agglomération. Un problème d'assainissement, de facturation d'eau, un aménagement de voirie communautaire qui pose problème aux riverains... autant d'exemples de litiges qui peuvent faire l'objet d'un signalement auprès du médiateur territorial.

Le médiateur n'intervient pas dans un conflit d'ordre privé entre usagers. Dans ce dernier cas il faut se diriger vers les conciliateurs de justice au Tribunal d'instance. dans le cadre d'un différend entre un usager et une autre administration, il faut s'adresser au délégué du défenseur des droits à la Préfecture du Cher.

COMMENT SAISIR LE MÉDIATEUR TERRITORIAL

Une procédure est enclenchée dès que l'usager a contacté le médiateur. Elle se déroule en trois étapes. Le médiateur commence par rencontrer l'usager pour prendre connaissance du litige. Il se rapproche ensuite du service concerné pour s'assurer que la collectivité a été informée au préalable du problème et n'a pas apporté jusque-là de solution satisfaisante. Le médiateur tente alors de comprendre de quelle manière le dossier a été traité en interne. Enfin, après consultation et échanges avec les deux parties, il essaie de trouver avec eux des solutions dans le respect de la loi.

Info

CONTACT

Charles Collin
Médiateur de l'agglomération Bourges plus et de la ville de Bourges
02 48 48 58 88 - charles.collin@agglo-bourgesplus.fr
Adresse postale : 23-31 Boulevard Foch - CS20321 - 18020 Bourges cedex

TEMPS FORT



11 DÉC. au 6 MARS 2022
Tous les jours 14h/18h
+ 10h/12h du lundi au vendredi durant les vacances scolaires de la zone B.



**ALLÉE RENÉ MÉNARD
BOURGES**



**RENSEIGNEMENTS
02 48 65 37 34**



TARIFS
Entrée individuelle : 4,50€
Tarif réduit : 2,50€ sous conditions
Gratuit pour les moins de 18 ans et les groupes scolaires
Gratuit sous conditions

Evadez-vous aux confins du monde !

L'exposition « **Wild Life Photographer of the year 2021** », venant tout droit de Londres, s'installe encore une fois, du 11 décembre au 6 mars, au Muséum de Bourges.

Depuis 31 ans, les Berruyers et les habitants des autres communes de l'agglomération ont la chance de pouvoir profiter de cette exposition qui fait le tour du monde. L'année 2021 voit le talent d'un photographe français, Laurent Ballesta, récompensé, avec un cliché sous-marin qui ne vous laissera pas insensible et vous fera découvrir un monde heureusement encore préservé du regard de l'humain. Le visiteur voyageera aux quatre coins du monde, tout en restant au cœur de ce musée emblématique de notre ville. Vous serez postés derrière l'objectif patient des artistes photographes et vous pourrez, par exemple, surprendre un ours brun découvrant la carcasse d'un élan, scène immortalisée par un appareil autonome - coup de cœur du Directeur du Muséum de Bourges, Sébastien Minchin.

Un livre exceptionnel, en vente au Muséum, présente les photographies gagnantes du concours Wildlife Photographer of the Year 2021. Un cadeau idéal pour les amoureux de la nature...

Et +



agglo-bourgesplus.fr

2022

BOURGES PLUS LANCE LES RENDEZ-VOUS DE L'EAU



PROJET DE
**TERRI-
-TOIRE**
BOURGES PLUS

